

Zeitschrift: SVPW-Jahrbuch = Annuaire ASSP
Herausgeber: Schweizerische Vereinigung für Politische Wissenschaft
Band: 26 (1986)

Artikel: La mobilisation partisane est-elle en crise?
Autor: Joye, Dominique / Papadopoulos, Ioannis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-172506>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dominique Joye et Ioannis Papadopoulos

La mobilisation partisane est-elle en crise?

Le thème de la crise de mobilisation partisane est très important pour le fonctionnement du système politique: suivant le modèle conventionnel, c'est avant tout aux partis de représenter et d'agréger les clivages. Pourtant examiner le problème en Suisse demande d'en définir les diverses manifestations.

D'un point de vue théorique, on peut les conceptualiser comme différentes formes de prise de parole et/ou de défection suivant la définition d'Albert Hirschmann. Mais d'un point de vue empirique il est plus difficile de trouver un indicateur unique et déterminant. En fait les votations fédérales en Suisse montrent que si les clivages sociaux ne sont pas toujours représentés par les partis gouvernementaux, la loyauté reste, de manière agrégée, relativement forte. En fait la défection aux partis traditionnels semble se marquer dans l'abstention. Il en va de même pour les élections au CN où la défection de l'establishment se marque aussi par le vote pour les nouveaux partis et par le nombre élevé de bulletins modifiés.

La comparaison de données de sondage de 1975 et 1985 confirme ces hypothèses: la politique conventionnelle et l'identification partisane sont victimes de désaffection, alors même que l'information semble progresser et l'aliénation politique diminuer.

Die Krise der politischen Mobilisierung durch die Parteien stellt für das Funktionieren des politischen Systems eine zentrale Frage dar. Nach allgemeiner Überzeugung ist es nämlich in erster Linie Aufgabe der Parteien, die divergierenden politischen Strömungen aufzufangen, zum Ausdruck zu bringen und auch zu kanalisieren.

Eine Untersuchung des Problems verlangt die Analyse der verschiedenen Formen politischen Verhaltens. Aus theoretischer Sicht können sie, nach der Definition von Albert Hirschmann, als unterschiedliche Formen politischer Beteiligung oder aber als Stimm- und Wahlabstinenz begriffen werden. Aus empirischer Sicht fällt es jedoch schwer, einen einfachen und aussagekräftigen Indikator zu deren Messung zu finden. So zeigt sich anhand der eidgenössischen Abstimmungen, dass einerseits die Loyalität der Bevölkerung zu den Regierungsparteien relativ stark bleibt, obwohl diese die unterschiedlichen Gesellschaftsschichten nicht immer gut repräsentieren. Umgekehrt scheint sich die Abwendung von den traditionellen Parteien in sinkender Wahlbeteiligung niederzuschlagen.

Der Vergleich von Umfrageergebnissen aus den Jahren 1975 und 1985 bestätigt diese Hypothese: eine zunehmende Abwendung von traditionellen Parteiformen und eine Lockerung der Parteibindung werden festgestellt, obwohl der politische Informationsstand der Bevölkerung sich verbessert hat und Berührungsängste abgenommen haben.

I. Introduction

La problématique de la «crise des partis» est à la base de cet article: ¹ est-elle une concrétisation importante des transformations de la politique dans les démocraties occidentales; relève-t-elle d'une seule dimension?

Les recherches en science politique sur la Suisse ont privilégié la baisse du pouvoir décisionnel des partis. L'affaiblissement des mécanismes de décision et de contrôle parlementaire est souvent évoqué, avec des causes diverses:

- a) l'existence d'un parlement de milice pénétré par les lobbies, qui ne peut plus maîtriser l'information et la technicité des débats ²
- b) le phénomène de suradministration, que d'aucuns appellent l'expertocratie ³
- c) le modèle corporatiste de prise de décision qui privilégie les négociations entre l'Etat et les élites des groupes d'intérêt, aux dépens des partis. ⁴ Il s'agirait donc d'une crise de la fonction de relais entre la société et le système politique qu'accomplissent les partis: dans une telle hypothèse, ils se trouveraient marginalisés.

Nous examinerons ici la dimension de la crise sous l'angle de la mobilisation partisane. L'apparition de nouveaux enjeux politiques, de nouveaux mouvements sociaux et de nouvelles formes d'action se trouve aujourd'hui au centre des intérêts de la science politique suisse. ⁵ Nous nous sommes interrogés sur une éventuelle baisse de la légitimité des partis traditionnels auprès de leur électorat, pendant du développement des nouveaux mouvements sociaux. Cette baisse se manifesterait précisément par une crise de loyauté et de mobilisation partisane.

Dans une première partie, nous tenterons de mettre en évidence une éventuelle crise de représentation des partis, entendue comme la non prise en compte des demandes de la société. Si cette constatation se vérifiait elle pour-

1 Nous tenons à remercier ici Dominique Auderset et Martin Schuler pour leurs excellents conseils et les commentaires qu'ils nous ont apportés. Nous gardons pourtant la pleine responsabilité de ce texte.

2 Cf. par exemple H. Tschäni, *Qui dirige la Suisse?*, Lausanne, 1984.

3 L'influence des commissions extraparlémentaires lors de la préparation des décisions. Cf. à ce propos R. Germann et al., *Experts et Commissions de la Confédération*, Lausanne, PPR, 1985.

4 Cf. la contribution synthétique de Georges Piotet, «Néocorporatisme et gouvernabilité. Politique des salaires et restructuration horlogère en Suisse», *Annuaire Suisse de science politique* 1983, pp. 315-351. Cf. aussi P. J. Katzenstein, *Corporatism and change*, Ithaca-London, 1984.

5 Pour la Suisse, on consultera notamment E. Gruner et H. P. Hertig, *Der Stimmbürger und die neue Politik*, Berne, 1983; H. P. Kriesi (ed.), *Bewegung in der Schweizer Politik*, Frankfurt, New York, 1985 ou, en français, L. Duvanel et R. Levy, *Politique en rase-mottes*, Lausanne, 1984.

rait être une explication de phénomènes de démobilisation. Puis les différents indicateurs de la crise de mobilisation seront analysés. Si ces indicateurs sont généralement peu nombreux dans la plupart des pays ⁶, les institutions suisses nous en fournissent d'intéressants:

- a) possibilité de modifier les listes lors des élections au Conseil National et donc de nuancer le choix partisan,
- b) possibilités de référendums et d'initiatives qui permettent d'analyser des «logiques populaires» dans le comportement politique et l'apparition de clivages souvent occultés par la compétition partisane.

La conceptualisation d'Albert Hirschmann nous paraît particulièrement pertinente pour notre étude. ⁷ Il traite des stratégies alternatives dont disposent les membres d'une institution quand ils sont mécontents de son fonctionnement. Ceux-ci peuvent jouer sur leur loyauté (loyalty) face à l'organisation en choisissant soit la défection (l'exit), soit la prise de parole (Voice). L'intuition épistémologique de Hirschmann réside dans le fait que ces stratégies alternatives sont celles dont dispose *tout* acteur social, à *tout* niveau, face à *tout* système auquel il appartient. ⁸ A fortiori l'application de la conceptualisation à notre problématique empirique – à notre connaissance inexploitée, à tout le moins pour la Suisse – paraît amplement justifiée: en utilisant le concept d'«institution», Hirschmann permet d'analyser dans une même logique les entreprises économiques, l'Etat, les partis politiques et les groupes d'intérêts. On pourra donc traiter de la crise de mobilisation des partis en termes de loyauté, de prise de parole et de défection des électeurs. Certaines précisions s'imposent toutefois: il nous est difficile, à ce niveau de l'étude, de cerner les mécanismes de prise de parole interne aux partis, même si l'évolution des bulletins modifiés peut être interprétée comme un indice dans ce sens. Par conséquent, on risquerait d'être amené à privilégier les phénomènes de défections, mais ce n'est pas le cas pour les raisons suivantes:

- tout d'abord la frontière entre défection et prise de parole n'est bien définie qu'en apparence: une menace de défection est une prise de parole afin que l'institution adopte un comportement conforme aux attentes de l'acteur!

6 La série temporelle, année après année, des membres des partis serait un excellent indicateur. Il semble que les partis eux-mêmes n'ont pas cette information ou ne souhaitent pas la communiquer. Les explications que nous avons reçues de deux partis qui ont pris la peine de nous répondre sont plutôt désolantes: le nombre de militants doit avoir augmenté car la population a augmenté (sic) ou les femmes ont dorénavant le droit de vote!

7 Cf. A. Hirschmann, *Face au déclin des entreprises et des institutions*, (trad. française de Exit, Voice and Loyalty), Paris, 1972. Pour une discussion de ce modèle, cf. P. Birnbaum, «Les démocraties sont-elles gouvernables?» in: Centre d'étude de la pensée politique, *Analyse de l'idéologie*, pp. 179-195, Paris, 1980, ainsi que B. Barry, «Review article: Exit, Voice and Loyalty», *British Journal of Political Science*, 1974, No. 4, pp. 79-107.

8 Boudon et Bourricaud parlent en ces termes des stratégies des classes sociales. Cf. article «Consensus», in: *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, 1972, p. 106.

Même le vote pour un autre parti, s'il ne se produit qu'une seule fois, peut être perçu comme un avertissement pour que l'organisation change de ligne. Dans ce cas, la défection devient une prise de parole, mais depuis l'extérieur de l'institution.

- La catégorisation des comportements change aussi suivant le niveau d'analyse auquel on se situe: si un électeur vote pour un autre parti, il s'agira d'une défection pour le premier parti mais d'une prise de parole interne au système partisan. Par contre, l'abstention sera une défection du système partisan, même si sa motivation réside dans une volonté de «protestation silencieuse». Considérée de cette manière, l'abstention devient comparable au boycott économique.

II. Les partis reflètent-ils les clivages de la société?

L'insuffisance de la représentation des clivages sociaux par les partis, qui ne seraient alors plus perçus comme légitimes aux yeux de l'électorat, serait un facteur d'explication d'une éventuelle crise de mobilisation. Pour tester cette proposition, nous avons utilisé les votations les plus conflictuelles⁹ comme indicateur d'une logique populaire et examiné dans quels cas un clivage social était repris par les partis de la coalition gouvernementale.¹⁰ Nous avons défini les clivages sociaux importants à partir d'une analyse écologique¹¹ des votations de 1970 à 1983 et retenu deux facteurs qui expliquent les deux tiers de la variance: «progressisme-traditionnalisme» et «centre-périphérie».

Les partis semblent mieux contrôler la dimension gauche-droite et tendent à y ramener les nouveaux sujets.¹² Dans ce sens on peut distinguer un décalage entre logique partisane et logique populaire. La manière dont les grands partis reprennent le thème de l'écologie dans leur discours est un exemple de ces mécanismes.

9 Nous avons défini une votation comme conflictuelle si l'option majoritaire n'obtient pas plus de 70 % des suffrages.

10 Ce que d'aucuns appellent l'establishment fédéral: les radicaux, les PDC, les socialistes et l'UDC. Les données de prises de position étaient disponibles depuis 1970: Cf. W. Ossipow et J. Papadopoulos, *Recueil des prises de position lors des votations fédérales de 1970 à 1979*, Genève, dept. de science politique, 1981.

11 Analyse écologique des pourcentages de oui sur les suffrages valables de ces votations dont la base territoriale était le canton. Pour un plus ample développement de ce type de méthodologie, cf. R. Nef, «Struktur, Kultur und Abstimmungsverhalten», *Revue Suisse de sociologie*, 1980 mais surtout D. Joye, *Structure politique et structures sociales*, Thèse non encore publiée, dept. de science politique, Uni de Genève.

12 Cf. D. Joye, op. cit. mais aussi D. Joye et M. Schuler, *Votations et prises de positions*, présenté au congrès suisse de science politique, Winterthur, 1984.

Plus précisément, nous avons étudié, en utilisant des votations bien caractéristiques,¹³ dans quelle mesure le clivage était repris par les grands partis, c'est-à-dire s'il existait une quelconque divergence entre eux.

1. De 1970 à 1983, 31 votations sur 68 ont été fortement marquées par le clivage «progressisme-traditionnalisme». Si l'on considère les prises de position, dans 11 cas, ce clivage est repris de façon traditionnelle: partis bourgeois vs PS; dans six cas le clivage est repris de manière *sui generis*.¹⁴ En d'autres termes, il n'est repris classiquement que dans un tiers des cas, partiellement dans la moitié des sujets: résultat que l'on peut qualifier de moyen pour les partis de l'establishment!
2. Pendant la même période, dix-sept votations pouvaient être présentées en termes de clivage «centre-périphérie». Le PS prit quatre fois une position opposée à celle des autres partis gouvernementaux et dans trois cas il laissa la liberté de vote. Dernier cas de figure: le PDC a été une fois en rupture. En d'autres termes, cette dimension centre-périphérie est décrite quasiment comme le premier axe: clivage strictement repris dans un peu moins d'un tiers des cas, partiellement exprimé dans un peu moins de la moitié.

Ces grands clivages ne semblent repris que d'une manière partielle par les grands partis. De plus, sur le premier axe comme sur le deuxième, c'est le parti socialiste qui joue le rôle de catalyseur des oppositions,¹⁵ si bien que la nuance entre deux axes différents ne peut se retrouver dans le système partisan. Ceci peut expliquer, du moins partiellement, la faible capacité de mobilisation des partis: un système bidimensionnel ne peut être repris par un seul type de clivage.

La prudence s'impose donc dans l'interprétation: nous n'avons considéré que les plus grands partis et nous avons exclu de l'analyse les divergences cantonales qui peuvent parfois être déterminantes. Ce résultat n'est toutefois pas négligeable dans la mesure où il s'agit d'un indice à mettre en rapport avec un ensemble d'indicateurs.

III. Y a-t-il une crise de mobilisation partisane dans le champ référendaire?

L'analyse précédente nous amène à examiner si une baisse de loyauté des électeurs de l'establishment existe. En l'occurrence, ne pas suivre la consigne de vote du parti dont on se sent proche peut être interprété comme une défection par rapport à ce parti; de même pour l'abstention par rapport à la politique conventionnelle.

13 Corrélation > 60 % sur le facteur considéré.

14 Soit qu'un autre parti présente une divergence, soit que certains laissent la liberté de vote.

15 Cf. aussi J. Papadopoulos, «Partis et syndicats chrétiens et socialistes en Suisse, piliers du consensus ou forces opposées?», in: W. Ossipow et J. Papadopoulos, *Deux études sur la démocratie directe en Suisse*, Genève, 1981, pp. 63-101.

1. La loyauté aux mots d'ordre des partis

Entre 1970 et 1983, il y eut 68 votations «conflictuelles». Pour chacun des quatre grands partis, un indice de loyauté a été construit: qui prend la valeur 1 si les mots d'ordre ont été repris, *en moyenne*, d'une manière équivalente à la force des partis.¹⁶ Là encore la prudence s'impose car il s'agit d'une mesure agrégée: on ne sait pas si c'est réellement l'électeur fidèle à son parti qui vote en suivant les mots d'ordre ou s'il s'agit de son voisin! Pourtant, si une évolution temporelle s'est manifestée, un tel indice doit permettre de la détecter.

Tableau 1: Loyauté aux mots d'ordre, par contenu et parti

	PS	PRD	PDC	UDC
Ensemble	1.13	0.93	0.92	0.99
31 votations Progres-tradition	1.15	0.98	0.97	1.09
17 votations Centre-périphérie	1.05	0.91	0.91	0.91

Si les partis ne reprennent que partiellement les grands clivages, la loyauté qu'ils obtiennent lors des résultats des votations correspond à leur importance électorale. Il n'y a donc pas, de manière agrégée, de défection mais plutôt une légère surloyauté en faveur du PS qui peut s'expliquer par le soutien assez régulier des autres partis de gauche, avec des mots d'ordre identiques. A l'inverse la faible sousloyauté obtenue par les partis de droite peut correspondre à l'opposition des «nein-sagers» dans la mesure où, dans les cas de référendums, ce sont plutôt des «oui» que ces partis soutiennent.

Suivant le contenu de la votation (tableau 1), on s'aperçoit que la surloyauté se retrouve avant tout sur la dimension «progressisme-traditionnalisme» tandis que l'axe centre-périphérie accuse des défections. Cela confirme le fait que ce dernier clivage semble plus mal représenté par les partis de l'establishment.¹⁷

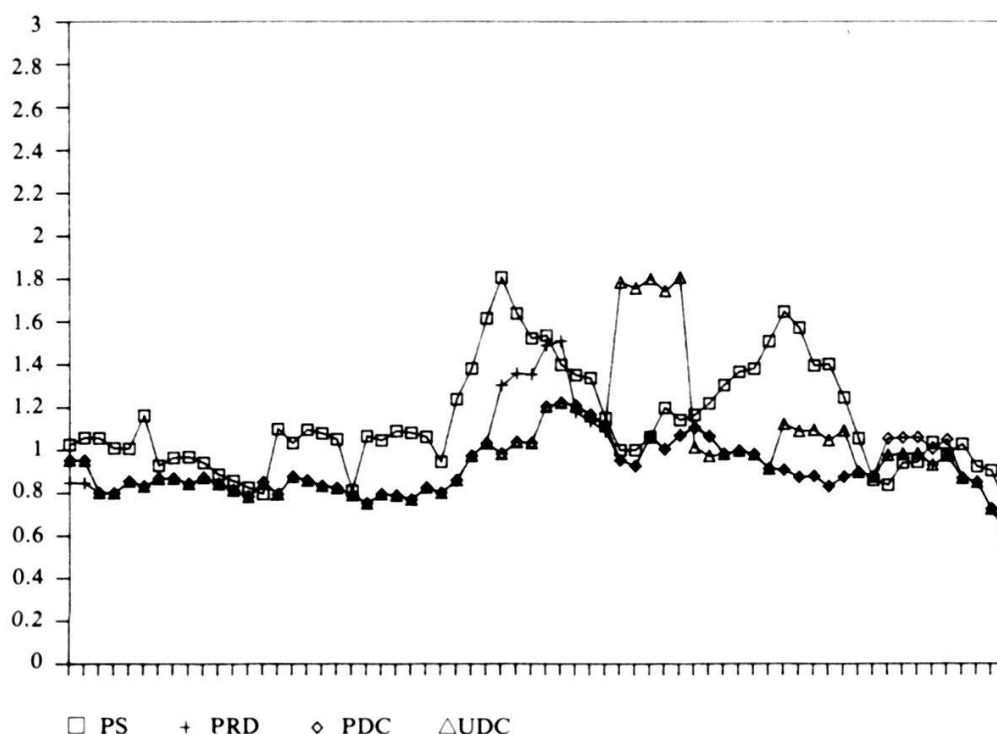
Qu'en est-il alors de l'évolution? Pour éviter des écarts extraordinaires dus à des conditions particulières, nous avons retenu une simple moyenne mobile¹⁸ qui est présentée dans le graphique 1. L'indice reste proche de 1 pour tous

16 Plus exactement, nous avons calculé le rapport entre la proportion des oui à la votation considérée et l'importance de la coalition, au Conseil National, qui la soutenait. En somme un rapport entre valeur attendue dans une hypothèse de fidélité et valeur réelle. Notons que en cas de liberté de vote, cas assez rare, la valeur de 1 a été donnée, pour ne pas influencer l'indice dans un sens ou dans l'autre.

17 Notons que le PS était en opposition avec les autres partis pour les votations appartenant à ce clivage, la loyauté moyenne reste malgré tout plus faible, que dans le premier clivage.

18 La valeur de l'indice de loyauté d'une votation est remplacée par sa moyenne avec les deux votations qui ont précédé et qui ont suivi.

Les partis gouvernementaux



Graphique 1: Loyauté, moyenne mobile

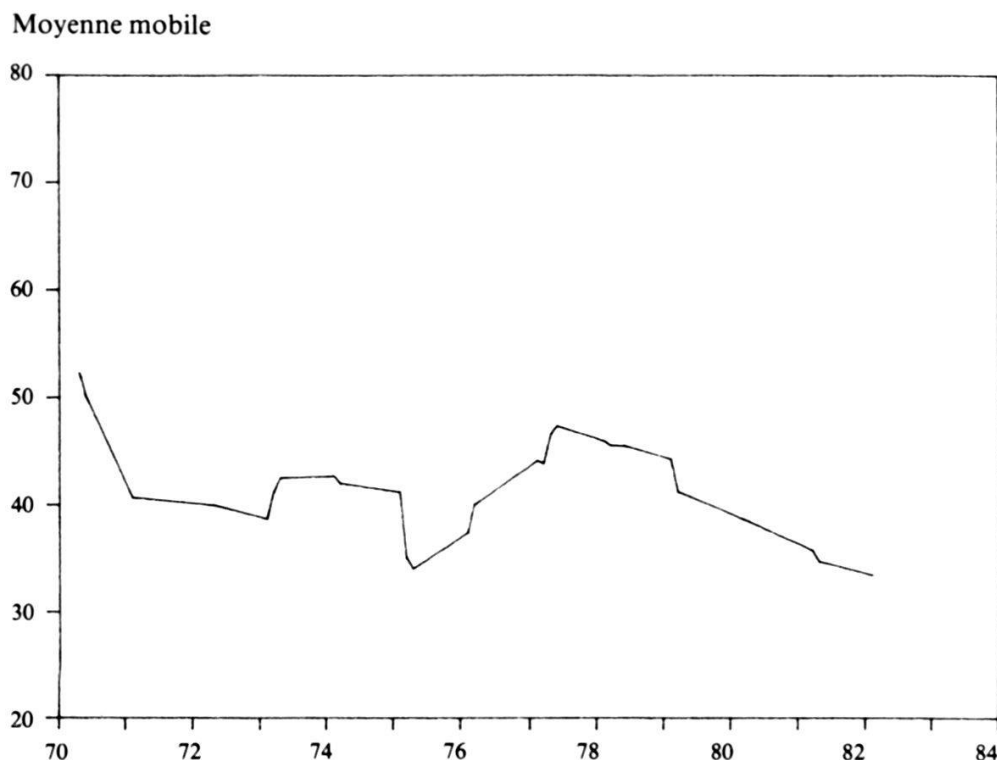
les partis et pour l'ensemble de la période considérée. En d'autres termes, on n'assiste pas, en moyenne, à des phénomènes de défection de l'électorat, malgré un léger fléchissement observé ces dernières années. Nous ne saurions nous prononcer sur son aspect conjoncturel ou structurel.

Notons malgré tout que la loyauté aux mots d'ordre du PS apparaît comme ayant une plus forte variance. Ceci s'explique quand on se souvient que ce parti a plus souvent que les autres un rôle d'opposition; les valeurs de loyauté peuvent être soit nettement plus élevées, soit nettement plus basses suivant le résultat de la votation, l'électorat d'autre petits partis suivant ses prises de position.

En regardant les choses globalement, le champ référendaire apparaît comme un champ de continuité: malgré la moyenne représentation des clivages par l'establishment, la loyauté reste forte, il n'y a pas de défections à ses mots d'ordre, et ceci resterait constant depuis 1970. Mais il peut exister une autre forme de défection: l'abstention.

2. Evolution de la participation

Là aussi nous avons calculé des moyennes mobiles mais cette fois-ci une tendance à la baisse est observée (graphique 2): plus précisément, deux périodes de baisse, de 1970 à 1975 et de 1978 à 1983, séparées par une période de hausse,



Graphique 2: Evolution de la participation

de 1975 à 1978. Notons d'ailleurs que cette période fut celle où l'on enregistra un maximum de votations¹⁹ et que cela ne semble guère s'harmoniser avec la thèse d'une faible participation suscitée par la surcharge électorale!²⁰

L'argument précédent doit alors être relativisé: si la défection n'est pas marquée à l'intérieur du système des grands partis, elle l'est par rapport à l'ensemble du système de participation conventionnelle. En d'autres termes, même si l'indice de loyauté est resté proche de 1, le nombre de «loyalistes» diminue. Et dans ce sens il semble bel et bien y avoir crise de représentativité dans le champ référendaire, continuité dans l'aspect loyauté, mais rupture dans l'aspect mobilisation.

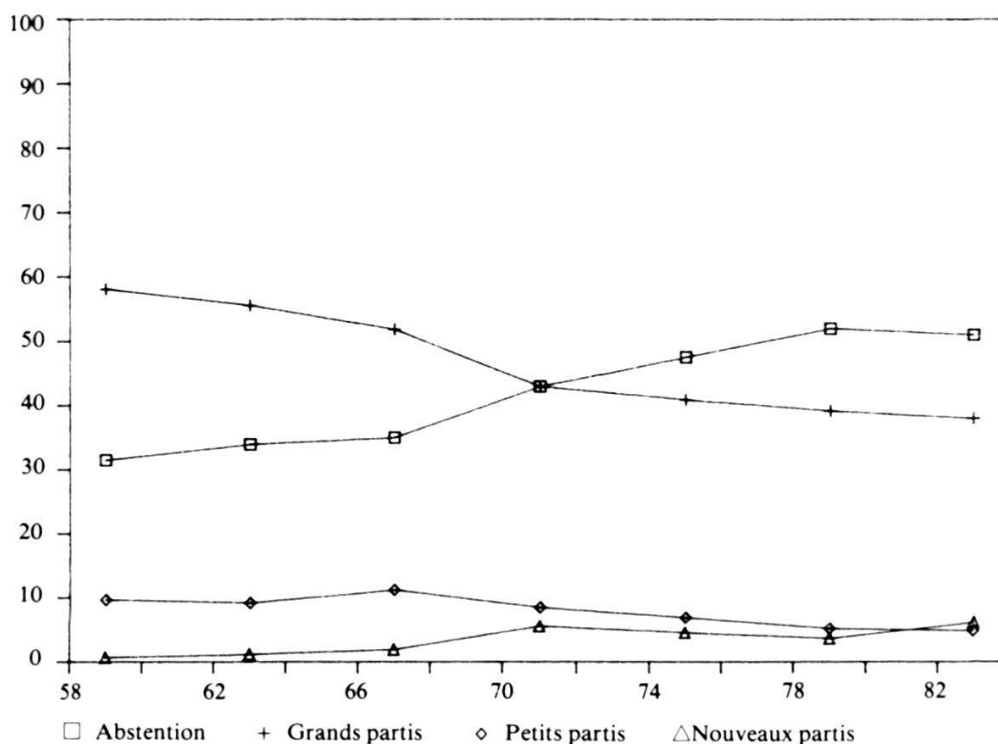
IV. Y at-t'il une crise de mobilisation dans le champ de la démocratie représentative?

La défection ou la prise de parole peut aussi se faire, on l'a vu, à l'intérieur du système partisan. Il s'agit donc d'examiner les transferts éventuels entre «establishment», petits et «nouveaux partis»²¹, sans oublier, comme dans le

¹⁹ 16 pour la seule année 1977.

²⁰ Notons pourtant qu'il s'agissait de votations très conflictuelles.

²¹ Ce concept recouvre essentiellement les partis écologistes ou xénophobes qui représentent effectivement un aspect nouveau du système partisan.



Graphique 3: Répartition des électeurs

champ référendaire, que l'abstention constitue également une alternative. Les élections au Conseil National forment une base relativement cohérente pour une telle étude.

1. Elections au Conseil National

Nous postulons qu'une crise de mobilisation partisane se marquerait par une baisse du vote pour les partis de l'establishment. La défection peut toutefois se traduire à divers niveaux:

1. En faveur des petits partis
2. En faveur des nouveaux partis
3. En faveur de l'abstention.

Le graphique 3 montre effectivement que le vote pour les quatre grands passe de près de 60 % des électeurs à moins de 40 % en 1983. Dans ce sens, les partis qui occupent plus de 80 % des sièges au Conseil National sont minoritaires dans le pays! ²²

²² Enoncer les choses de cette manière a bel et bien un petit côté polémique: des études sur la participation ont montré que le résultat ne serait guère différent si tout le monde votait! Cf. notamment Jacques Nicola, «L'abstentionnisme en Suisse», in: Sidjanski et al., *Les Suisses et la politique*, Berne, 1975, pp. 187-204.

La tendance à la baisse semble constante depuis 1959²³ mais 1971, année de l'introduction du suffrage féminin, accélère momentanément la tendance. L'ensemble du graphique montre une tendance à la défection du système partisan. En 1983 cette tendance non seulement s'arrête mais s'inverse même légèrement, non pas au bénéfice des partis traditionnels mais bien pour les nouveaux partis. Dans un cas comme dans l'autre, c'est une tendance à la défection des partis traditionnels qui domine depuis plus de vingt ans. Notons qu'à l'intérieur du système traditionnel de partis, le rapport entre petits et grands partis reste constant. Aux yeux des électeurs, ils semblent appartenir au même système; les uns ne constituent pas une alternative aux autres, même s'ils n'appartiennent pas à la coalition gouvernementale. Les petits partis sont donc aussi touchés par la crise de mobilisation. La défection se fait en faveur de l'abstention ou des nouveaux partis, les deux augmentant depuis vingt ans.

Le développement de cette constellation peut entraîner un déficit de légitimité des partis traditionnels:

1. Le vote en faveur des nouveaux partis est une défection aux yeux des partis traditionnels mais aussi une prise de parole dans le système partisan.
2. La hausse de l'abstentionnisme est une défection, encore plus forte, qui touche le système partisan dans son ensemble. Elle peut aussi, paradoxalement, si on la considère comme une protestation, avoir un côté prise de parole pour le système politique.
3. Ces deux phénomènes se conjuguent pour affaiblir le système partisan. Dans ce sens il y a bien crise de mobilisation des partis traditionnels.

Nous avons vu qu'aux élections de 1983 le rapport se modifie: l'abstentionnisme est en baisse tandis que le vote en faveur des nouveaux partis est en augmentation. Il est possible que ces derniers aient dorénavant atteint un seuil tel qu'il y ait un changement dans la logique du jeu compétitif: les nouveaux partis deviendraient une nouvelle alternative et permettraient la «rentrée»²⁴ dans le système partisan d'une partie de ceux qui avaient précédemment fait défection. Mais cette «rentrée» ne représente pas nécessairement un gain pour les partis traditionnels, le contraire est même plus probable: si un électeur «rentre» dans le système partisan à cause de l'action des nouveaux partis, c'est bien parce que les partis traditionnels ne sont pas, d'après lui, porteurs des innovations qu'il désire.

En d'autres termes, en 1983 les mécontents ont pu s'exprimer dans le système partisan: retour à la prise de parole après la défection. Dans ce sens, on peut estimer que les nouveaux partis accomplissent une fonction *tribunitienne*, qui consiste à «organiser et défendre des catégories sociales plébéiennes (c'est à dire exclues ou se sentant exclues du processus de participation au sys-

23 Début de notre graphique. En fait, cette tendance est quasiment constante depuis 1919.

24 Concept de «rentrée» comme complément à la défection.

tème politique, comme d'ailleurs du bénéfice du système économique et du système culturel) et de leur donner un sentiment de force et de confiance . . . [Le programme politique proposé et l'action politique menée] signifient pour ces plébéiens que leur colère est officiellement représentée par des mandataires qui leur ressemblent et parlent leur langage mais sous une forme politique articulée». ²⁵

2. Bulletins panachés et modifiés aux élections du CN

Panacher un bulletin de parti peut être également interprété suivant les concepts d'Hirschmann: il s'agit d'un avertissement, donc d'une prise de parole même si un aspect de défection, partielle certes, est aussi présent. Cet aspect se retrouve déjà dans le message du Conseil Fédéral sur l'introduction du scrutin proportionnel: celui-ci met en garde contre les effets du panachage qu'il faut s'attacher à réduire car, par exemple, il permet de «décapiter» une liste adverse ²⁶. Le «danger» du panachage apparaît donc comme l'introduction d'un certain désordre de la part de l'électeur dans le système partisan.

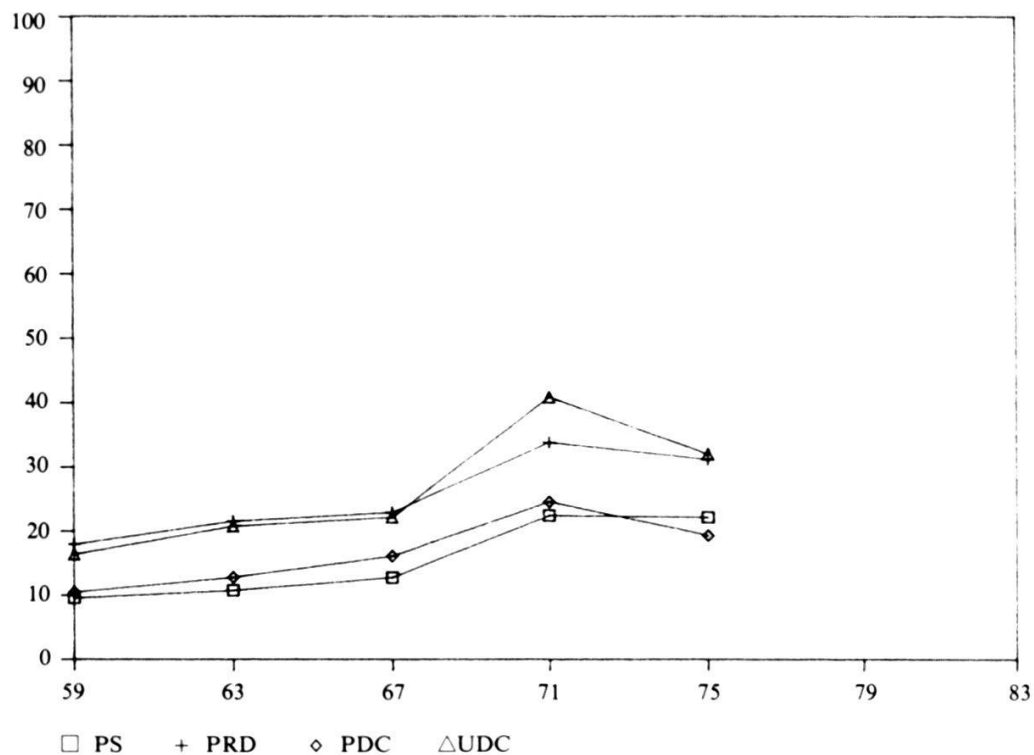
Sans entrer dans tous les détails de cette discussion, disons que le panachage peut être, lorsqu'il s'opère à l'intérieur d'un même bloc idéologique, un indicateur de proximité. De même, il peut fonctionner pour «primer» certaines personnalités. Toutefois, *objectivement*, il constitue une atteinte à la discipline de parti: au moment où les listes sont moins rigides, un canal supplémentaire est offert à l'électeur pour exprimer ses choix. Le panachage enrichit donc la variété du jeu compétitif et rend une prise de parole et une défection indirecte possible.

Les données sur le panachage ne sont malheureusement pas toujours aussi cohérentes qu'il le serait souhaitable. ²⁷ Il semble cependant qu'elles se situent sur une tendance générale à la hausse, avec un saut particulièrement brutal en 1971, année de l'introduction du suffrage féminin (graphique 4). On peut supposer qu'au moment où une proportion importante de nouveaux électeurs entre dans le jeu électoral, les références partisans cessent partiellement d'être fixées et que le vote est plus personnalisé, une forme de socialisation intervenant par la suite.

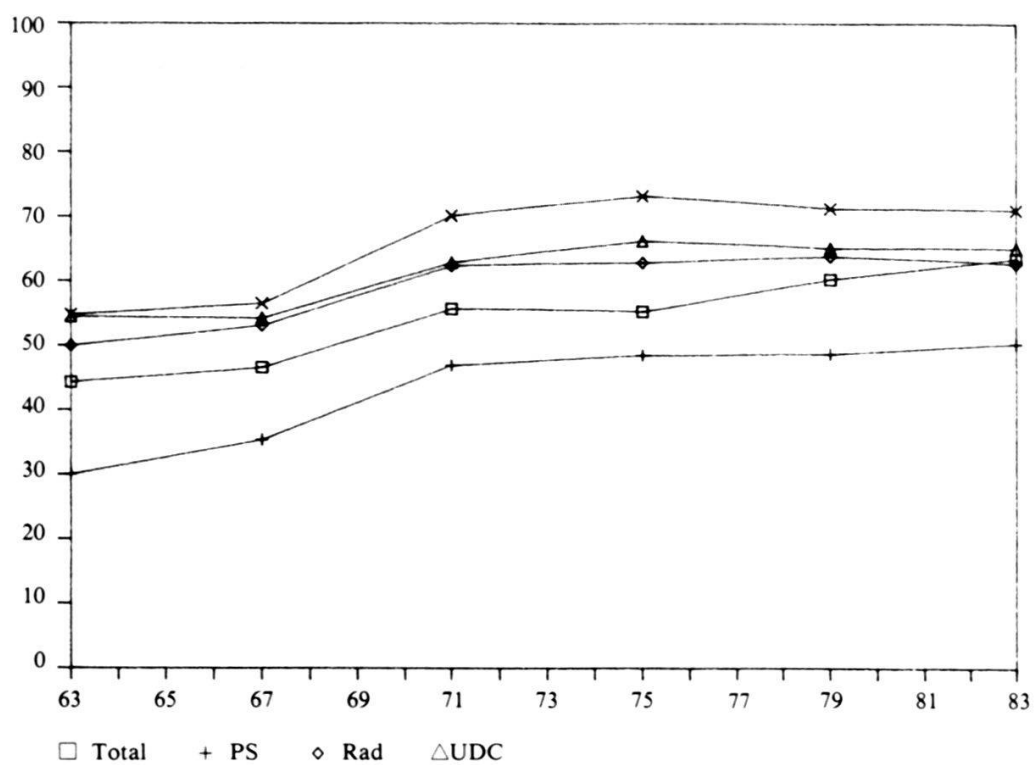
25 Georges Lavau, «Le parti communiste dans le système politique français», in: *Le communisme en France*, Paris, 1969, p. 18. L'auteur crée la catégorie «tribunitienne» à partir de l'analyse du PCF; en ce qui concerne les «nouveaux partis» suisses, nous pensons que l'analogie existe davantage au niveau de l'accomplissement de la fonction que de la nature de leur clientèle: dans le processus qui nous intéresse, l'exclusion du système politique est sans nul doute pertinente mais les études de cas sur les nouveaux mouvements sociaux amènent à douter de l'exclusion économique et surtout culturelle.

26 Cf. la Feuille fédérale du 26 novembre 1918, pp. 124-128.

27 Les données de 1979 n'ont pas été calculées. Cf. les publications *Elections au Conseil National*, de l'Office fédéral de statistique, et surtout *Les élections au Conseil National de 1983, statistique du panachage portant sur douze cantons*, Contributions à la statistique suisse, fascicule 124, Berne 1984.



Graphique 4: Evolution du panache



Graphique 5: Evolution des bulletins modifiés

On dispose cependant d'une série, un peu moins pertinente, mais plus facile à établir à chaque élection: la proportion de bulletins modifiés, présentée dans le graphique 5. Ces données, dans la mesure où elles contiennent le cumul, sont moins significatives que le panachage en tant qu'indicateur de défection mais le cumul aussi bien que le latoisage sont des indicateurs de prise de parole au sein du parti.

On peut distinguer deux périodes:

1. de 1959 à 1971, hausse de la proportion de bulletins modifiés
2. depuis 1971, tendance à la stabilisation, à un niveau pourtant élevé.

L'introduction du vote féminin en 1971 ne fait que consacrer une tendance à la baisse de la loyauté partisane qui remonte à plusieurs années. Les élections de 1971 montrent ce phénomène dans toute son ampleur mais aussi ses limites: si la tendance reste dorénavant stable, c'est aussi que les grands partis semblent avoir jugulé la crise de mobilisation sur ce terrain, mais à un niveau singulièrement élevé.

V. La participation politique conventionnelle évolue-t-elle?

Les quelques analyses que nous avons présentées étaient basées sur des données agrégées, les statistiques électorales. Il nous a paru utile de les compléter par une information située directement au niveau de l'électeur: deux enquêtes dont l'une fut effectuée en 1975 pour le Département de science politique de l'Université de Genève²⁸ et l'autre en 1985, pour l'Institut de Recherche pour l'Environnement Construit de l'EPFL.²⁹ La reprise, dix ans plus tard, de certaines questions, permet une comparaison des électeurs.

Si l'on compare les réponses aux questions composant l'échelle de comportement politique conventionnel, et qu'on les résume par un indice synthétique (tableau 2)³⁰ variant de 1 (participation extrêmement intense) à 4 (participation nulle), les résultats sont assez nets et la variation est systématique: la participation active aux organisations politiques est en baisse. En ce sens, on retrouve bel et bien, dix ans plus tard, une défection. Mais cet effet n'est pas la

28 Enquête menée en 1975, pour le département de science politique de l'Université de Genève, auprès d'un échantillon représentatif (aléatoire) de 1392 personnes en Suisse.

29 Enquête menée durant le début de l'été 1985 par l'institut AES pour l'IREC, auprès de 850 personnes interrogées de manière aléatoire à l'intérieur de régions tests. Résultats pondérés suivant l'importance de ces régions.

30 La moyenne des réponses, codée, rappelons-le 1) souvent, 2) parfois, 3) rarement, 4) jamais.

conséquence d'un sentiment d'indifférence, d'apathie ou d'aliénation politique: ³¹ l'intérêt pour la politique, l'information sur ces phénomènes se sont au contraire accrus.

Tableau 2: Participation politique conventionnelle

	1975	1985
Vous arrive-t-il de		
- lire les articles politiques dans les journaux	2.18	2.10
- discuter politique	2.57	2.46
- Essayer de convaincre des amis de voter comme vous	3.53	3.40
- participer à un travail collectif pour résoudre des problèmes de votre commune	3.34	3.51
- assister à une réunion politique	3.43	3.45
- intervenir auprès des hommes politiques	3.51	3.63
- consacrer du temps à la campagne d'un parti ou d'un candidat	3.63	3.72
- regarder les informations politiques à la TV	2.24	1.98

Tableau 3: Aliénation politique

- La politique est parfois si compliquée que les gens comme moi ne peuvent vraiment pas comprendre ce qui se passe	1.96	2.33
- Les partis s'intéressent plus aux votes des gens qu'à leur opinion	1.97	1.78

Dans cette optique d'aliénation politique, deux autres items (tableau 3) pouvaient être comparés. Là aussi, il ressort que la baisse de la participation politique conventionnelle n'est pas due à un faible intérêt ou une mauvaise information sur la «chose publique». La politique partisane est vue comme un monde connu mais de plus en plus «autre». En d'autres termes, le «culte de la compétence des élites» selon le mot de Pierre Birnbaum, ³² semble effectivement en déclin.

Nous sommes ici en face d'un syndrome nouveau et original qui désigne le type d'individu susceptible de faire défection du système partisan: bien informé, intéressé aux enjeux politiques mais manifestant une confiance limitée dans les acteurs classiques. Un tel type d'attitude cadre parfaitement avec les autres aspects de la crise de mobilisation partisane.

La question se pose de savoir si cette baisse de la participation politique conventionnelle témoigne d'un mécanisme général de désinvestissement de l'action collective ou plutôt d'un déplacement des enjeux et des formes d'investissement individuels. Encore une fois, la réponse est délicate, dans la

31 Cf. aussi bien R. Dahl, *Qui gouverne?*, Paris, 1971, ou *L'analyse politique contemporaine*, Paris, 1973 que les analyses empiriques d'un Nicola, par exemple, in: Sidjanski et al., *op. cit.*, 1975.

32 Cf. *La fin du politique*, Paris, 1975.

mesure où peu d'indicateurs permettent de décrire cette question de manière systématique et cohérente. Mais, si l'on considère l'associationnisme, on peut, même si la base de mesure n'est pas strictement la même, supposer qu'il a baissé de manière générale³³.

Même si la preuve empirique reste à apporter, il y a là des indices de désinvestissement de l'action collective, d'un certain vide social, peut-être lié à l'apparition d'un «nouvel individualisme»³⁴ qui expliquerait un essoufflement récent des nouveaux mouvements sociaux. De telles considérations demanderaient des recherches supplémentaires.

VI. Conclusions

L'utilisation de données de nature différente et portant sur un ensemble assez large n'est sans doute pas pour rien dans le tableau nuancé des rapports entre partis et électorat en Suisse. A la question initiale sur la crise de mobilisation comme composante de la crise des partis en Suisse, on ne peut répondre qu'en mettant l'accent sur la complexité de la situation, l'existence de lieux et de moments de continuité mais aussi de ruptures.

Le premier élément de réponse que l'on peut apporter est l'absence d'expansion de la mobilisation partisane. Les partis de l'establishment ne reprennent que très moyennement les grands clivages tels qu'on peut les définir à partir des votations. Mais il n'existe pas, dans une perspective temporelle, de tendance à la baisse de la loyauté des électeurs: d'une manière globale, moyenne et agrégée, le résultat des votations correspond à la force relative des grands partis même si, de cas en cas, les écarts peuvent être considérables. Toutefois, cette remarquable continuité est trompeuse: la défection se manifeste par une tendance à la hausse de l'abstention, phénomène plus global.

Dans le champ de la démocratie représentative, plus spécifiquement des élections au Conseil National, les éléments de rupture sont plus marquants. Certes la crise de mobilisation semble jugulée pour les grands partis dans la mesure où la proportion de bulletins modifiés a provisoirement cessé d'augmenter. La participation n'a plus diminué aux dernières élections mais les tendances aussi bien à la défection qu'à la prise de parole, restent impression-

33 Kellerhals donnait 23 % des hommes comme n'appartenant à aucune organisation en 1971, à Fribourg. Source: J. Kellerhals, *Les associations dans l'enjeu démocratique*, Payot, 1974. L'enquête de 1975 donnait 37,6 % des interrogés comme n'appartenant à aucune organisation et celle de 1985, donnait 51,8 %.

Ces données doivent être interprétées avec une extrême prudence dans la mesure où les questions n'étaient pas posées de manière identique. Cependant, nous osons espérer que la régularité du mouvement et l'ampleur de la différence sont des indices sérieux dans ce sens.

34 Il existe une importante littérature sur ce problème. Citons par exemple Y. Barel, *La société du vide*, Paris, 1984, ou G. Lipovetsky, *L'ère du vide*, Paris, 1984, ou encore G. Mendel, *54 millions d'individus sans appartenance*, Paris, 1984.

nantes: l'establishment est aujourd'hui minoritaire sur l'ensemble de l'électorat.³⁵ L'abstentionnisme devient le comportement politique majoritaire. En d'autres termes, élections de 1983 mises à part, il n'y a pas seulement tendance à la défection des grands partis, mais aussi de l'ensemble du système partisan.

L'évolution ultérieure, aussi bien des «nouveaux partis» que de la participation, si elle est centrale pour l'évolution de la capacité de mobilisation de l'ensemble du système partisan, n'est pas facile à prévoir pour autant. Certes les «nouveaux partis» croissent depuis bientôt vingt ans mais leur force varie d'une élection à l'autre. De plus ils ne peuvent en général se développer que dans les cantons les plus grands, où le système proportionnel introduit tous ses effets. Enfin, on ne peut savoir si le rôle moteur de la rentrée des abstentionnistes, observé en 1983, va se poursuivre.

Les données de sondage ne fournissent guère de résultats plus encourageants pour les partis: la crise de mobilisation s'installe et, surtout, elle n'est pas due à une faible conscience des enjeux de la part des individus mais semble au contraire le fruit d'une meilleure information.

Sans doute les «nouveaux partis» et les «nouveaux mouvements sociaux» sont une alternative à la participation politique conventionnelle, un nouveau lieu de prise de parole. Toutefois, la baisse de l'associationnisme que nous semblons discerner nous incite à douter de leur capacité de réactivation. Il n'est en effet pas exclu que la crise de mobilisation partisane s'inscrive dans un cadre plus global de défection par rapport à l'action collective dans son ensemble.

En fin de compte, les points que nous avons développés ici prennent tout leur sens dans un ensemble plus large. On peut par exemple supposer que le déplacement des centres de pouvoir des partis vers d'autres sphères, dont nous parlions au début, est également perçu par le citoyen, ce qui expliquerait aussi bien les attitudes «cyniques» que nous avons observées qu'une relative désaffection du politique. Les différentes dimensions de cette crise des partis paraissent dès lors interdépendantes. Pourtant, même si un modèle global des mécanismes de légitimité du système démocratique suisse reste à développer, les réflexions sur les formes de légitimité partisane présentées ici montrent déjà l'importance actuelle de ce thème en Suisse.

35 Ce qui d'ailleurs pose la question de la représentativité de la «formule magique» actuelle ou de la création d'un système bipolaire qui pourrait amener une hausse de la participation, pour reprendre la discussion lancée, entre autres, par R. Germann, «Konkordanz oder Konkurrenzdemokratie», *Revue de droit Suisse*, No. 96, 1977, pp. 173-186.